

DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU

CONSEIL DEPARTEMENTAL

BUREAU EXECUTIF

CABINET

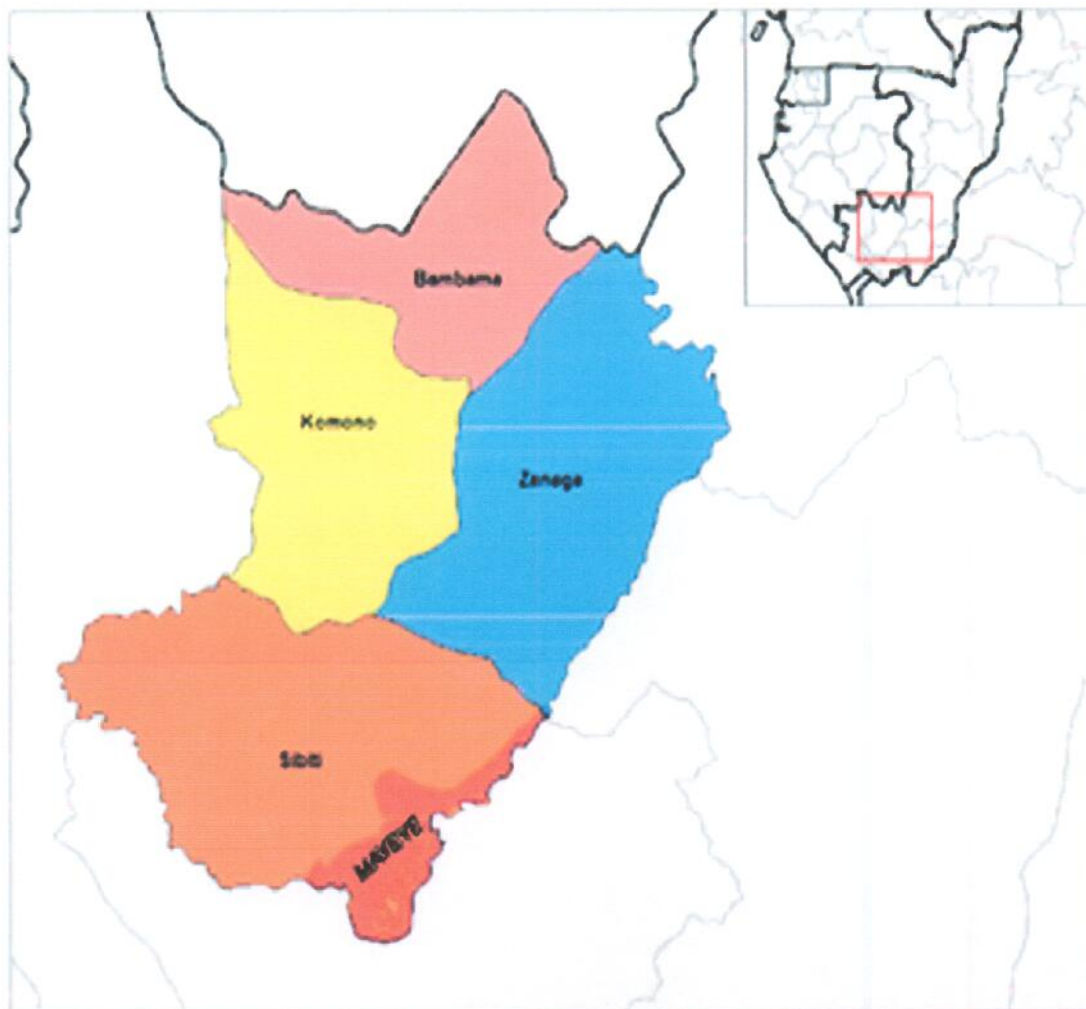
REPUBLIQUE DU CONGO

Unité* Travail * Progrès



BREVE NOTE DE PRESENTATION DU DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU.

Bref historique du département de la Lékoumou



Créer par la réorganisation administrative de 1967 (en régions économiques), la Région de la Lékoumou comme cela est de tradition un peu partout avec ces 04 districts, **ce nom est tiré de la rivière** qui constitue la limite territoriale entre les districts de Sibiti et de Komono d'une part, et entre ce dernier district et celui de Zanaga, d'autre part.

En 1995, la section orientale de Sibiti desservie par la route conduisant vers Tsiaki et Mouyondzi, érigée en Poste de Contrôle Administratif quelque temps plutôt, avec pour chef-lieu Mayéyé, devient le 5^e district du Département.

Organisation administrative actuelle :

Le département de la Lékoumou est placé sous l'autorité du préfet, nommé par le chef de l'Etat, dont il est le représentant. Le département est une unité territoriale décentralisée étant donné que son exécutif appartient au président du conseil départemental élu par le conseil en son sein. L'influence préfectorale reste néanmoins forte au vu du droit de contrôle des actes des autorités locales décentralisées que peut exercer le préfet. Les structures gouvernementales y sont représentées à travers leurs directions départementales

Le département est également administré par les services décentralisés regroupés autour du Conseil départemental composé de 47 membres, selon la répartition suivante : Sibiti (13), Komono(9), Zanaga(9), Mayéyé(9), Bambama(7).

Le Département de la Lékoumou compte comme précité 5 districts, notamment :

- **Sibiti** au sud du département, couvrant les routes conduisant vers Madingou et Mabombo et disposant des limites avec Komono, Mayéyé et Zanaga. Ce district couvre une superficie de 5676 kilomètres carrés et semble être adossé sur celui de Loudima dans la Bouenza.
- **Komono** à l'ouest partage ses limites intérieures, outre Sibiti, avec Zanaga s'étant à l'est et Bambama au nord. Il a une superficie de 4529 km²
- **Zanaga** au nord-est, ouvert sur les départements du Pool et des Plateaux et dispose d'une frontière avec le Gabon. C'est spatialement le plus étendu avec 5864 kilomètres carrés.
- Bordant **Bambama**, le plus au nord bordant la frontière gabonaise est limitrophe de Zanaga et de Komono. Sa superficie est de 3500 Km²
- **Mayéyé**, le moyen étendu, occupant au nord-est de Sibiti un territoire de 1271 Km²

Outre les cinq districts, l'architecture administrative du département comprend 01 communauté urbaine (commune) de pleine exercice, Sibiti et de 2 communautés urbaines : Komono et Zanaga.

LES CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE LA LEKOUMOU

Caractéristiques physiques:

Le département de la Lékoumou occupe la partie orientale du massif du chaillu, situé à cheval entre le Congo et le Gabon. Aussi, présente-t-il un relief de vieilles montagnes se décomposant en grandes unités paysagères descendant en paliers successifs depuis l'axe central, constitué par la ligne de partage des eaux entre le bassin versant du Niari au sud et celui de l'Ogooué au nord, vers les plaines de vallée

du Niari , et les plateaux Batékés au nord-est. Ses unités paysagères présentent une similitude dans les modèles des interfluves et sont toutes recouvertes par la forêt qui constitue environ 95% du couvert végétal. La puissance de ce manteau forestier résulte de la conjugaison des facteurs climatiques, notamment de l'intensité des précipitations, de la densité du chevelu hydrographique et de la nature des sols, profonds et bien drainés.

Face à des conditions écologiques optimales, le couvert forestier, classé parmi les plus importants du pays, constitue l'un du trait dominant de l'environnement physique et distinctif par rapport aux départements limitrophes (Plateaux, Pool, Bouenza, province gabonaise du Haut Ogooué) recouverts de savane.

Climat

La Lékoumou s'inscrit dans une zone très pluvieuse, avec des précipitations allant de 1600 mm d'eau au sud de Sibiti à 1800 mm au nord de Zanaga et Bambama. Durant les mois les plus pluvieux (novembre et Avril), le volume mensuel des pluies approche le 350 mm d'eau. En saison sèche, les températures sont basses, du fait de la saturation de l'hygrométrie. En juillet, les températures nocturnes descendent en dessous de 18°C. En saison pluvieuse, la température est toujours supérieure à 25°. Le département présente sa première saison de pluie d'octobre à décembre et la seconde de février à la mi-mai. La grande saison sèche concerne la période de juin à septembre et la plus petite entre janvier et février.

Hydrographie

La Lékoumou dispose d'un chevelu hydrographique très dense lui conférant le qualificatif de château du sud-Congo. Elle est encadrée par les plus grands affluents de la rive droite du Niari. la Bouenza et la Louessé que grossissent la Lelali, la Mpoukou, La Lékoumou et la Loyo respectivement dans les districts de Komono et Sibiti. Au nord, le drainage s'organise autour de l'Ogooué dont les principaux affluents sont le Djouéli, la Loungou et la Letili.

Caractéristiques sociodémographiques

Selon le RGPH réalisé en 2007, la Lékoumou compte 96.393 habitants dont 45877 de sexe masculin et 50516 du sexe féminin. La distribution spatiale de cette population est la suivante :

District	Total	Hommes	Femmes
----------	-------	--------	--------

Sibiti	46.608	22.206	24.402
Zanaga	16.649	7.848	8.801
Komono	14.581	6.918	7.663
Mayéyé	13.649	6.543	7.106
Bambama	4.906	2.362	2.544
Ensemble	93.393	45.877	50.516

Les chefs-lieux des districts de Sibiti, Zanaga et Komono ont été exigés en communautés urbaines, avec respectivement pour population résidente

- **Sibiti** : 22.951 hab
- **Komono** : 6.354 hab
- **Zanaga** : 4.117 hab

Outre ces localités, la Lékoumou compte près de 130 localités dont 59 ont un effectif de population compris entre 500 au moins et 2000 habitants au plus. Ces grands villages sont au nombre de 18 à Sibiti, 10 à Komono, 13 à Zanaga, 2 à Bambama et 16 à Mayéyé. Ils doivent cette taille à la faveur de l'opération de regroupement de villages de 1970 dont le succès n'a été enregistré que dans la Lékoumou.

Les petits villages de moins de 100 habitants sont peu nombreux. Le département détient le % le plus faible de cette catégorie au niveau national.

Comparativement aux départements voisins, la Lékoumou affiche un taux de croissance assez faible, du fait de l'exode rural qui reste assez marqué suite à la déliquescence du tissu productif. Cet exode touche principalement les couches juvéniles principalement.

La répartition de la population par grands groupes et par âge montre aussi que la proportion des jeunes en âge scolaire est assez faible par rapport aux départements voisins. A l'inverse, le pourcentage des personnes âgées est particulièrement élevé, comme le montre le tableau ci-après :

Groupes d'âges	Lékoumou	Ensemble zone rurale Congo
0-14 ans	40,8%	44,8

15-59 ans	48,9%	46,2
60 ans et plus	9,8%	8,5
ND	0,5%	0,5

En termes d'ethnies, on dénombre dans la Lékoumou sept groupes bantous distincts, notamment :

N° Ordre	Ethnies	District d'appartenance
1	Teke Lali	Sibiti, Mayeye, Zanaga
2	Teke Tsaayi	Bambama, Komono
3	Yaka	Sibiti
4	Obamba	Sibiti, Komono, Zanaga
5	Ndassa	Komono et Bambama
6	Bembe	Sibiti
7	Kougni	Sibiti

A côté de ces populations bantoues vivent les Population autochtones dont l'effectif, selon RGPH, est de 11.456 habitants soit 10% de la population du département, établies dans les mêmes villages que les bantous.

LES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA LEKOU MOU

L'activité économique dans le Département de la Lékoumou s'organise principalement autour de la production agricole, de l'exploitation de son potentiel forestier ligneux et non ligneux, des services et de l'artisanat.

Agriculture

La Lékoumou est un grand bassin de production agricole. Celle-ci est de nos jours largement dominée par la polyculture vivrière dont le manioc l'arachide et le plantain constituent les principales spéculations.

La culture du manioc est effectuée dans tous les districts, en exploitations familiales estimées à près de 17.000 unités regroupant quelques 28.000 actifs agricoles. La superficie consacrée à cette culture serait d'environ 13.500 hectares et la production des tubercules de l'ordre 77.000 tonnes/ an destinée, une fois transformée à la consommation des ménages et à l'approvisionnement des marchés urbains, notamment ceux de Pointe-Noire et de Dolisie d'une part et du marché gabonais, d'autre part.

Le manioc de la Lékoumou est réputé pour être de très bonne qualité, c'est pourquoi les commerçants de Pointe-Noire affluent pour s'y approvisionner. On estime que 3 ou 5 gros camions (25 tonnes de charge utile) par semaine sont remplis de « chikouangue » à destination de Pointe-Noire, avec des commandes payées d'avance. Cette situation exerce une forte pression sur l'offre locale qui devient insuffisante et tend à accroître les prix du manioc dans le département

La seconde culture au regard de la superficie affectée, est l'**arachide**, laquelle est réalisée généralement sur les jachères récentes, et dont la production est annuellement égale ou supérieure à 3.000 tonnes. **Les principales zones de production se situent dans les districts de Mayéyé et de Sibiti.** Elle est plus cultivée pour alimenter les marchés urbains. Par le passé la Lékoumou comptait parmi les trois principaux départements arachidiers du pays dont les récoltes servaient de matières premières à l'huilerie de Nkayi.

Le maïs figure parmi les cultures les plus développées dans le département, aux fins de l'autoconsommation et pour servir de matières premières aux distilleries locales. Il demeure aujourd'hui la seule céréale cultivée dans les cinq districts. Il fut notamment du temps des offices de commercialisation des produits agricoles, le maïs était côtoyé par le **paddy** dont les volumes de production rangeaient la Lékoumou parmi les cinq départements rizicoles du Congo (Bouenza, Niari, Pool, Cuvette-Ouest). L'importance la production du paddy avait justifié la mise en place d'une unité de décorticage dans le district de Zanaga.

Enfin, il sied de noter que sur la liste de ces principales spéculations végétales, figure aussi le plantain, la banane douce et les courges qui font l'objet des transactions entre les producteurs des districts de Sibiti et Mayéyé et les commerçants revendeurs en provenance de la Bouenza, du Niari et de Pointe-Noire.

Cette agriculture vivrière est quasiment prise en charge par les femmes dont l'engagement de produire plus est certaine, mais qui restent toutes confrontées à plusieurs contraintes dans l'exercice de leurs activités agricoles. Parmi ces

contraintes, on peut citer : l'accès aux semences de qualité, à la terre et aux crédits, et le caractère très rudimentaire des outils de production

La Lékoumou au plan national est reconnue comme un département disposant d'un **potentiel élevé de cultures industrielles et particulièrement du café, du palmier à huile et de l'hévéaculture**. La production locale de **café**, avant le désengagement brutal de l'Etat quant à la commercialisation des productions paysannes représentait entre 50 et 60% de la production nationale, selon les saisons et la vitalité des campagnes.

Pour la petite belle histoire, la Lékoumou fut la première région à connaître la **culture industrielle du palmier à huile** avec l'IRHO (Institut de Recherche des Huiles et Oléagineux) dont Grand Bois, dans la banlieue de **Sibiti**, où fut le siège. Près de 450 hectares de palmiers furent réalisées en plantations villageoises, qui permirent l'implantation des huileries semi modernes à Sibiti, Komono et Zanaga. La capacité de l'usine principale établie à Sibiti était voisine des **900 tonnes d'huile/an**.

Le potentiel agricole de la région justifia aussi la création, à Sibiti, de la **première Ecole Technique d'Agriculture (ETA)** des territoires de l'Afrique Equatoriale Française. Outre le café et le palmier à huile, la Lékoumou a vu se développer sur son territoire la **culture de l'hévéa** dont l'activité a été arrêtée à la fin des années 1970, et dont la relance est imminente sur le site de Mbila, dans le district de Komono heureuse nouvelle.

Si les scores en matière de productions végétales apparaissent globalement satisfaisants, ceux, en matière d'élevage, par contre, ne le sont point. La Lékoumou n'est pas naturellement propice à l'élevage du gros bétail à cause de la faiblesse de ressources fourragères. Aussi, les populations ne pratiquent que celui des petits ruminants, notamment de **porcins, caprins et ovins** dont les cheptels ont fortement subi les affres des crises politiques de la décennie écoulée. Les efforts de repeuplement des troupeaux familiaux observés depuis quelques années permettront de relever le niveau de cette ressource dont l'effet de la demande urbaine est fortement ressenti dans tout le département

L'exploitation des ressources forestières

L'exploitation des ressources forestières de la Lékoumou est ici traitée suivant deux dimensions : domestique et industrielle. L'exploitation domestique porte sur le prélèvement par les populations des **produits de la biodiversité naturelle classés**

non ligneux. Les prélèvements les plus importants sont ceux relatifs aux feuilles et plantes à la base des plats alimentaires, des traitements traditionnels des divers pathologies, de l'artisanat ou devant servir d'emballage. Ainsi sont cueillis et commercialisés les feuilles de coco (*gnetum africanum*), de marantacées, divers fruits sauvages pour l'approvisionnement des villes de la vallée du Niari et de Pointe-Noire. La cueillette procure pour de nombreuses familles, plus de revenus que l'agriculture et assure au département un certain avantage comparatif par rapport aux territoires de savane en manque.

L'exploitation de la biodiversité se réalise par ailleurs à travers les **activités de chasse** ; celle-ci constituant la principale source de protéine animale. Sont surtout chassés : les divers types de céphalophes, les athérures (porcs épics) et d'autres gibiers dont certains bénéficient d'une protection légale. Le manque d'alternative sérieuse à l'emploi et le déficit du secteur de l'élevage font de cette activité un secteur-refuge pour de nombreux jeunes.

Le massif du Chaillu dans lequel s'inscrit spatialement le département de la Lékoumou est recouvert par des forêts regorgeant de nombreuses **essences à haute valeur commerciale**. Parmi ces essences figurent **l'okoumé, le sapelli, le niobé, le limba, le safoukélé, le longhi blanc et le moabi**. Le potentiel ligneux de ce massif, qui occupe le 4^{ème} rang des massifs forestiers du Congo, est d'environ 46 millions de mètres cubes d'essences exploitables dont 13,3 millions d'essences principales, 8 millions d'essences secondaires et 24,8 millions d'essences complémentaires.

Pour les besoins de son exploitation rationnelle et durable, ce massif a été subdivisé en une dizaine d'unités forestières d'exploitation dont certaines sont déjà ouvertes à l'exploitation et concédées aux sociétés telles Asia-Congo dans le secteur de **Bambama** et SICOFOR dans les districts de **Komono** et **Zanaga**. Selon les conventions d'exploitation le niveau de la production du département se situerait aux environs de 200.000 m³ dont une partie sera transformée par la **nouvelle scierie** établie à **Mapati**, point de convergence des routes venant des zones de coupe. Une partie des grumes est acheminée vers les scieries de Dolisie et de Pointe-Noire

Les effets induits de cette exploitation industrielle de la forêt reste encore assez timide, en termes de création d'emplois, de création d'utilités publiques pour les populations riveraines dans le secteur des infrastructures sociales, de réhabilitation ou d'entretien des voies de communication

Industrie, Mines, Artisanat, Tourisme et Commerce

En mettant de côté l'exploitation forestière, le département de la Lékoumou ne dispose d'aucune activité industrielle digne de ce nom. Ce déficit tient aux fortes contraintes qui pèsent sur ce territoire. S'inscrivent notamment dans ce registre, le manque drastique de l'énergie électrique où se retrouvent tous les districts se retrouvent en dépit de la proximité du barrage hydroélectrique de Moukoulou qui irrigue les départements limitrophes. Il est entendu que la disponibilité de l'électricité est le préalable à l'établissement des industries.

Le secteur des mines, caractérisé seulement par quelques petits projets hier, est aujourd'hui en phase d'exploration industrielle, et concerne particulièrement le **gisement de fer du Mont Lébayi**, aux confins des districts de **Bambama, de Komono et de Zanaga**, dont les réserves sont estimées à **3 milliards de tonnes** et l'exploitation conditionnée à la réalisation d'une voie ferrée pour l'évacuation du minerai vers le port de Pointe-Noire.

L'entrée en production de cette mine, concédée à la société « Mining Project Development », en sigle MPD, est prévue vers 2016, pour une durée de 40 ans au minimum. »

L'artisanat minier concerne l'**orpaillage** dont on ressent un certain essor dans les districts de **Zanaga, Bambama et Komono** où des sites d'or alluvionnaire sont signalés.

L'industrie touristique, qui peut constituer une autre ressource pour le département, peine à se développer, non pas faute de sites attractifs ; mais par manque d'opérateurs dynamiques et acteurs économiques. Vieille montagne disposant d'un vaste réseau hydrographique marqué par des accidents de relief, la Lékoumou regorge de nombreux sites touristiques de haute facture. Au nombre des curiosités à exploiter, on peut citer, sans être exhaustif :

- les ponts en lianes sur l'Ogooué,
- les Chutes de la Létili à Simombondo, (Bambama)
- les chutes de la rivière Loumoungou sur la piste de Bekol, (Sibiti)
- les chutes de Kôôlo à Ouandzi, (Sibiti)
- les chutes de la Lélali en amont de son confluent avec la Louessé (Sibiti),
- les grottes de Ngoulou-Mongo à Boudouhou (Mayéyé)

- les grottes de Bihoua (Sibiti) ou des monts Abonongo (Komono)
- les tranchées d'exploitation du fer de Lébayi de la période précoloniale,(Bambam)
- les paysages de la zone désertique du Mont Ntalé au nord-est de Zanaga.

L'identité culturelle du département à travers ses **cérémonies rituelles Teke ou Obamba** constitue par ailleurs un matériau indéniable pour l'activité touristique, d'autant plus que la capacité d'hébergement se renforce avec l'exécution des projets de la municipalisation accélérée couplée à la fête tournante de l'Indépendance nationale à Sibiti.

Le **secteur artisanal** est assez diffus et concerne les métiers de la couture, de la menuiserie, de la maçonnerie et d'autres corps d'activités proches du l'informel. Les métiers du bâtiment sont les mieux représentés et sont suivis par ceux de l'habillement, puis de la transformation des produits locaux : **sculpture en bois, poterie, tissage du raphia, boulangerie traditionnelle, vannerie.**

L'**activité commerciale** porte d'une part sur la collecte des produits agricoles et forestiers, d'autre part sur la distribution des biens de première nécessité assurée essentiellement par les ressortissants ouest africains. Les points de ravitaillement (magasins de gros) se situent tous à l'extérieur du département. Les principaux importateurs de produits manufacturés sont les commerçants ouest-africains. Tenanciers des plus grandes boutiques dans les districts, ils sont ravitaillés à partir de Pointe-Noire, par train et par route en divers produits alimentaires. Un marché forain est organisé une fois par mois à Sibiti, Mayéyé et Komono, les exposants provenant principalement de la Bouenza.

Conditions de vie et niveau d'équipement

Un regard jeté en profondeur sur les districts et les villages montre que les conditions de vie sont assez précaires dans l'ensemble. Si les écoles primaires sont présentes dans 95% des localités, l'hydraulique villageoise n'est qu'embryonnaire, 90% des ménages recourent à l'eau de surface dont la potabilité reste douteuse. Seule Sibiti dispose d'un système d'approvisionnement en eau potable. Toutefois, il sied de noter que l'approvisionnement du département en eau potable est en cours de réalisation avec le démarrage du programme 4000 forages dans le district de Sibiti. Il va en être autant pour l'électrification des chefs-lieux de district. Dans toutes les communautés villageoises, le bois reste le principal combustible pour la cuisine

Infrastructures de desserte

La desserte des différents districts repose sur une infrastructure routière dont les principaux axes sont en terre avec des ouvrages de franchissement, pour l'essentiel en matériaux non durables, notamment dans le district de Komono. Si le principal exutoire (Sibiti-Loudima) est bitumé et en cours d'élargissement et de renforcement, les autres liaisons notamment celles de Mayéyé-Bouenza et celles de Zanaga-Vinza ne sont pas exploitables faute de franchissement sur la Bouenza.

Le bac de Makaka entre Mayéyé et Tsiaki n'est plus fonctionnel. L'infrastructure routière est complétée par la présence de deux aérodromes pouvant recevoir des avions légers à Zanaga et Lefoutou (sur le champ minier de Lebayi) et de l'aéroport de Sibiti.

Actuellement le département échange suffisamment bien avec villes de Nkayi, Dolisie, Pointe-Noire et Brazzaville, le transport étant organisé par une pléiade de taxis bus dont les propriétaires sont pour la majorité natifs du département. Les liaisons vers les différents villages intérieurs restent cependant plus faibles, notamment en saison pluvieuse, les sols supports des routes étant glissants ou ravinés suite à l'intensité des pluies.

Le réseau intérieur de routes et pistes agricoles compte quelques 1200 kilomètres, plus ou moins praticables en toutes saisons, et va bientôt bénéficier, sur une grande partie, des travaux d'aménagement et de bitumage, notamment entre Sibiti et Zanaga et en direction des Plateaux (Lekana-Zanaga). Il sied de souligner que la réalisation de ces projets permettra à la Lékoumou de jouer pleinement le rôle d'espace de transit qui est le sien entre les départements du sud (Kouilou, Niari, Bouenza) d'une part et ceux du Nord (Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest) d'autre part. La position géographique du département lui confère une grande possibilité d'échanger avec les quatre départements voisins (Niari, Bouenza, Pool, Plateaux) et avec la Province gabonaise du Haut Ogooué, à la faveur des liens longtemps structurés par l'histoire et la sociologie, et soutenus par l'impératif de complémentarité interdépartementale et l'exigence d'intégration sous régionale.

Culture et Sport

La Lékoumou, à l'instar des autres départements du Congo, a connu son épopée ; certes, plus en animation culturelle, la musique notamment, qu'en sport. On sait en effet que ce département a offert à Denis SASSOU N'GUESSO, et par ricochet, à la République et la révolution, leur plus belle chanson de dédicace politique. Les

amoureux de la musique n'ont pas oublié le « méléléméli » de Philippe LENZOUNGOU, ni le temps de gloire de l'orchestre Siko Zaba. Au sens du temps actuel, la plus grande fierté de la Lékoumou vient de PASSI de Biso na Biso.

En sport, Joseph MOUNDANE de l'Etoile du Congo et des Diables-Rouges a porté haut, mieux que d'autres, le flambeau de la Lékoumou.

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que les installations modernes de sport dont la Lékoumou bénéficie déjà, à travers le stade omnisport de Sibiti portent de grandes promesses.

Fait à Sibiti, le 20 octobre 2017

La Présidente du Conseil Départemental